



Schweizerische Kommission für die Erhaltung von Kulturpflanzen
Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées
Commissione svizzera per la conservazione delle piante coltivate

Rapport annuel CPC 2017 et programme d'activités 2018



Rédaction: Agnès Bourqui, Sarah Bögli
Traduction : Agnès Bourqui

Berne, le 19 mars 2018

Table des matières

1	La Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées	3
1.1	Introduction	3
1.2	Le comité	3
1.2.1	Reconnaissance d'utilité publique	4
1.2.2	Projets CPC propres	4
1.3	Le bureau	4
2.1	Heures travaillées dans les domaines d'activités CPC	5
2.2	Prises de position.....	6
2.2.1	Train d'ordonnances agricoles 2017	6
2.2.2	Points forts du PAN-RPGAA Phase VI 2019-2022.....	6
2.2.3	Consultation publique sur les nouvelles techniques de sélection dans l'agriculture. ...	7
2.3	Visites de membres et non membres	7
2.4	Assemblée générale des membres	8
2.5	Excursion d'été de la CPC	8
2.6	Participation aux séances PAN des groupes de travail	9
2.7	Congrès RPGAA.....	9
2.8	Plateforme nationale biodiversité dans l'agriculture.....	9
2.9	Rencontre sur le thème des RGAA en Allemagne	9
2.10	Newsletter	10
2.11	Info-express	10
2.12	Site internet CPC.....	10
2.12.1	Jardins de démonstration.....	10
2.12.2	Espace membre	11
2.12.3	Flyer	11
2.13	Rapports	11
2.14	Projets PAN.....	11
3	Programme d'activités 2018	12
4	Conclusion	12

1 La Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées

La CPC est une organisation privée qui s’engage pour la promotion des ressources phylogénétiques pour l’agriculture et l’alimentation, en Suisse. Le comité, le secrétariat (ou bureau) et les membres forment l’association. Grâce à ses membres – des organisations, institution et des personnes privées – la CPC forme un réseau dans toute la Suisse. La liste des organisations membres est disponible sur demande ou sur www.cpc-skek.ch.

Les objectifs de la CPC sont :

- Mise en réseau des acteurs RPGAA suisses
- Promouvoir les échanges scientifiques et pratiques
- Transfert de connaissances
- Organisation du congrès annuel RPGAA
- Accompagnement spécialisé dans les différents cercles (Confédération et privé)
- Rôle de « Sounding Board » et transmission des informations entre l’OFAG et les acteurs PAN

1.1 Introduction

L’année 2017 a été marquée par plusieurs changements positifs. La CPC est reconnue comme association d’utilité publique depuis la fin de l’année, ce qui a exigé une modification mineure des statuts. Le secrétariat a accueilli une nouvelle collaboratrice à temps partiel pour un contrat à durée indéterminée. Aussi, un contrat de financement avec l’OFAG a débuté pour une nouvelle période de quatre ans (2017-2020).

Le rapport annuel relate une année riche en activités comme les visites aux membres, la conception d’une carte des jardins de démonstration, la participation aux séances des groupes de travail, l’excursion d’été à Genève, l’organisation du congrès RPGAA en novembre ou encore la rencontre avec une organisation faîtière engagée dans la conservation des ressources RPGAA en Allemagne. De plus, la CPC a pris position sur les points forts PAN pour la phase VI et sur des ordonnances du paquet agricole 2017.

1.2 Le comité

En 2017, le comité reste inchangé. Il se compose des membres suivants :

Nom	Fonction	Institution	Groupe de travail PAN
Roni Vonmoos-Schaub	Président	Sortengarten Erschmatt	Grandes cultures, communication
Robert Zollinger	Vice-président	Hortiplus Sarl	Légumes, communication
Gertrud Burger	Membre	ProSpecieRara	Vigne
Eva Körbitz	Membre	RhyTOP	Arbres fruitiers & légumes

Waltraud Kugler	Membre	SAVE Foundation	Communication
Sibyl Rometsch	Caissière	Info Flora	Plantes fourragères & plantes médicinales et aromatiques
Beate Schierscher-Viret	Membre	Agroscope	Légumes, grandes cultures, BDN

En 2017, les membres du comité se sont réunis lors de cinq séances à Berne (Janvier, avril, août, novembre et décembre). Les thèmes principaux durant ces séances étaient : congrès RPGAA, Points forts de la Phase VI, flyer CPC et les projets propres CPC. Le comité a donné les directives et recommandations de ces projets au bureau qui les a mis en oeuvre. L’entretien annuel avec la responsable du bureau fut mené en avril par Eva Körbitz et Roni Vonmoos.

1.2.1 Reconnaissance d’utilité publique

Les démarches pour l’obtention de l’utilité publique se sont concrétisées en 2017 grâce à Sibyl Rometsch, membre du comité, qui a pris ce projet en main, soutenue par le secrétariat. A la fin de l’année, nous avons reçu la décision définitive des autorités fiscales quant à la reconnaissance d’utilité publique de la CPC. Trois conditions devaient être remplies pour obtenir ce statut : nos activités doivent servir l’intérêt public, cela de manière désintéressée et les membres du comité de direction travaillent bénévolement. Une modification des statuts de l’association a été nécessaire. Elle fut acceptée à l’unanimité par les membres. Cette reconnaissance a une conséquence positive pour nos membres, à savoir qu’ils peuvent déduire leur cotisation annuelle dans leur déclaration d’impôts, et cela pour l’année fiscale 2017 déjà.

1.2.2 Projets CPC propres

Le comité s’est réuni fin décembre pour rassembler des idées de nouveaux projets. La CPC souhaite aussi mener des projets qui ne sont pas financés par l’OFAG. Maintenant que l’association est reconnue d’utilité publique, la recherche de financements supplémentaires est facilitée. Ce travail sera poursuivi en 2018.

1.3 Le bureau

Les tâches du bureau de la CPC sont réparties entre:

1. Tâches de l’association
2. Tâches financées par le contrat de financement (FH)
3. Tâches liées aux projets PAN faisant l’objet de financements supplémentaires

L’année 2017 a été marquée par l’engagement au 1^{er} mars d’une nouvelle collaboratrice au sein du bureau. Sarah Bögli, biologiste, vient compléter l’équipe:

Nom	Taux	Durée (an)	Lieu	Fonction
Agnès Bourqui (AB)	60% (FH) +	5	Berne	Directrice

10% (NAP-P)

Sarah Bögli (SB)	10-20 %	1	Home office/ Berne	Collaboratrice scientifique
------------------	---------	---	--------------------	-----------------------------

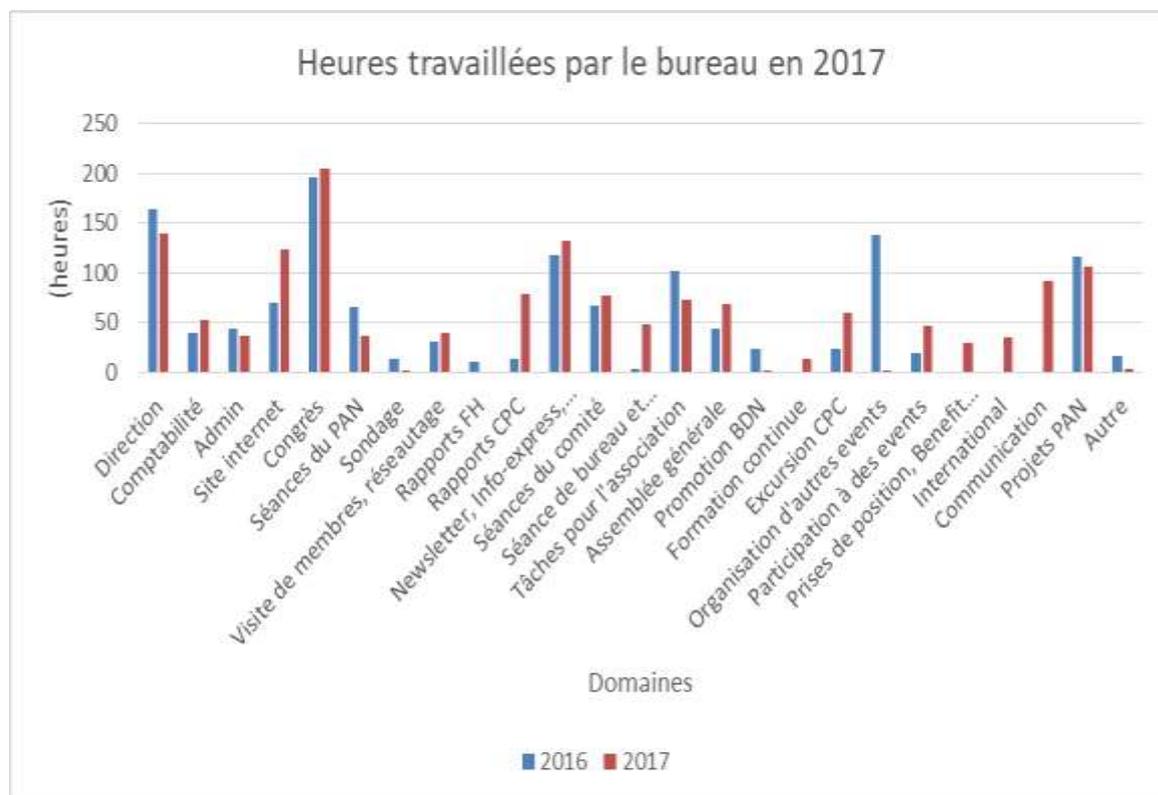
Les entretiens de recrutement ont été menés par le secrétariat avec le soutien de Sibyl Rometsch, membre du comité.

Les attributions de Sarah au sein du bureau sont: communication (flyer, poster, réseaux sociaux, etc), carte des jardins de démonstration, events du site internet, soutien divers aux tâches du bureau, traductions en allemand. De plus, Sarah représente désormais la CPC lors des séances du groupe de travail Arbres fruitiers.

2 Vue d'ensemble des activités 2017

2.1 Heures travaillées dans les domaines d'activités CPC

Le bureau a travaillé 1504.85 heures en 2017 (1322 en 2016), réparties dans de nombreux domaines d'activités présentés dans le diagramme ci-dessous.



2.2 Prises de position

2.2.1 Train d'ordonnances agricoles 2017

Dans une remarque générale, la CPC a soutenu l'importance de promouvoir l'accès au système de contributions agricoles, également pour les personnes qui débutent dans le métier, qui possèdent une petite ferme ou qui ont un parcours professionnel non classique. Ces personnes contribuent souvent plus largement à la biodiversité que les responsables de grosses exploitations. Les ordonnances suivantes étaient concernées par des remarques: Ordonnance sur les contributions à des cultures particulières, sur les paiements directs et sur la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA).

La réglementation et la mise en œuvre de la conservation in situ des écotypes autochtones de plantes fourragères concernant l'ordonnances RPGAA et celle sur les paiements directs étaient soumises à consultation. La CPC a salué les objets de mise en œuvre et a soutenu la nécessité d'utiliser exclusivement des semences autochtones et d'exclure les mélanges de graines dans les surfaces fourragères soumises aux contributions.

Le Lupin est une plante importante pour la production extensive, au même titre que les pois protéinés et le colza. Son intégration dans la liste a été soutenue. Concernant la réglementation sur l'application de soins particuliers aux arbres fruitiers, le critère de respect de ces mesures pour les arbres jusqu'à 16 ans d'âge pour l'obtention des paiements directs a été justifiée.

2.2.2 Points forts du PAN-RPGAA Phase VI 2019-2022

2017 fut l'année de préparation des nouveaux points forts par l'OFAG pour la phase VI. Le comité CPC a pris position avec ses membres en novembre. Tout d'abord, des remarques générales ont été faites : Un suivi est nécessaire pour les variétés de niche qui sortent du marché ainsi que la définition de critères de monitoring. La conservation des variétés qui partent dans le marché est assurée par le PAN mais ce point devrait être confirmé dans les points forts. Les données de description sont très nombreuses dans la BDN ; il faudrait les résumer de façon à ce qu'elles soient plus faciles à utiliser et créer des fiches techniques par exemple.

Des remarques spécifiques aux cultures ont également été faites. Les points suivants ont été intégrés dans les directives finales: Pour les ressources fruitières, le travail de conservation et de promotion de l'utilisation durable sera poursuivi également pour les espèces fruitières dites secondaires (abricots, châtaignes, noix, coings, pêches, néfliers, cormiers). Chez les légumes, certains détails ont été admis : les évaluations visuelles ultérieures doivent être soutenues et des mesures doivent être prises pour respecter les critères d'assurance-qualité. Chez les vignes, les variétés américaines (*Vitis labrusca*) font partie de l'héritage suisse dans une certaine mesure et il a été relevé que beaucoup de ces variétés sont résistantes aux champignons (PIWI). Pas seulement les descriptions, mais aussi l'inventorisation doit être poursuivie chez les plantes médicinales et aromatiques. De plus, les spécificités de l'espèce pour la régénération doivent être communiquées afin de garantir un travail efficace.

2.2.3 Consultation publique sur les nouvelles techniques de sélection dans l'agriculture.

Cet évènement a été rapporté dans la newsletter d'Hiver 2017/2018.

2.3 Visites de membres et non membres

Au cours de l'année sept organisations ont été visitées :

La visite du jardin botanique d'Erschmatt a eu lieu le 22 juin 2017 grâce à l'accueil de Roni Vonmoos. Le jardin conservatoire des variétés du Haut-valais, la conservation des traditions de culture des céréales et le réseau régional des associations actives dans ces domaines étaient au programme de la journée.



Le bureau CPC a pris part à la visite de terrain à Changins organisée par Agroscope le 20 juin sur le thème de l'utilisation des ressources génétiques et leur description. Cet évènement a rassemblé des intéressés issus de la pratique comme des meuniers, boulangers, agriculteurs et des experts de la résistance au champ de l'orge et de l'amidonner et de l'évaluation de l'en grain et de l'amidonner. Des membres CPC ont également participé à l'évènement. Le projet PAN du Sortengarten Erschmatt sur la caractérisation de variétés d'orge a été présenté ainsi que CerQual (image ci-contre), projet en collaboration avec le FiBL et Agridea pour une production de céréales panifiables de qualité en situations peu fertiles. Un article sur l'évènement a été publié dans la newsletter d'été 2017.

Le 15 septembre 2017, l'association arca vitis a organisé une journée annuelle dédiée à la détermination de variétés provenant de toute la Suisse, à laquelle la CPC a pris part. Elle a eu lieu à Frümisen, dans les infrastructures mises à disposition par le canton de St-Gall et en présence de deux ampélographes reconnus, Messieurs F. Indermauer et A. Jung. La journée de détermination fait partie du projet PAN-RPGAA d'identification ampélographique d'accessions inconnues de Suisse (05-PAN-P61). La découverte de la journée a été le "Schwarzelbling" ou "Pinot Salomon", provenant de la collection de Frümisen, et qui est différent du "Schwarzer Elbling". Cette variété sera proposée pour la liste positive. Un article sur l'évènement a été publié dans la newsletter d'Hiver 2017/2018.



L'association Artha Samen a organisé le 17 octobre 2017 sur son site à Münsingen, une évaluation visuelle des essais de salades Chicorées (genre Cichorium) avec le groupe de travail Légumes. Les 65 différentes accessions, qui furent plantées en terre fin juin, correspondaient aux espèces *C. intybus* ou endivia. La plupart des accessions provenaient de la banque de gènes à Changins, de Bigler, de Zollinger et également quelques 'unes d'Artha Samen. Une sélection sera réalisée ultérieurement sur la base des descripteurs et des accessions conformes aux critères du

marché de niche des salades pourraient peut-être bientôt être proposées dans des catalogues. Un article sur l'évènement a été publié dans la newsletter d'Hiver 2017/2018.

Début octobre, Tizian Zollinger a accueilli la CPC pour une visite des essais d'aubergines. Les 39 variétés provenaient d'associations, de semenciers suisses et de particuliers avec quelques variétés africaines qui ont augmenté la diversité phénotypique des fruits. Le rapport de l'inventaire contient une proposition des obtentions les plus intéressantes à conserver dans la Banque de gènes de Changins. Ce travail s'est fait dans le cadre d'un travail de Bachelor en agronomie par un étudiant de l'Hepia.



Un changement à la direction de Slow Food Suisse fut l'occasion d'organiser une rencontre entre le nouveau directeur et la responsable du bureau en Septembre. Le réseau des membres CPC fut présenté à Alexandre Frickler dans le détail ainsi que les possibilités de collaborations.



L'organisation Poma Culta a organisé une visite de ses collections d'arbres fruitiers en septembre à Hessigkofen. Outre les essais de sélection en champs de pommiers, le système de carte d'identité à code barre des arbres est particulièrement intéressant et novateur. Les participants ont aussi pu déguster et donner leur opinion selon des critères précis gustatifs sur plusieurs variétés de pommes.

La CPC remercie l'accueil très chaleureux des organisations à chacune des visites et le temps qu'elles lui ont accordé!

2.4 Assemblée générale des membres

L'association Getreidezüchtung Peter Kunz (GZPK) nous a accueillis pour l'assemblée générale des membres CPC, le 30 mars 2017 à Feldbach. Les vingt-deux participants ont été invités à mieux connaître les activités principales de GZPK grâce à des présentations et des visites de labo et de cultures sur le terrain. L'OFAG, représenté par Markus Hardegger, a informé le groupe sur la conservation in situ des plantes fourragères et sa mise en consultation dans le train d'ordonnances agricoles 2017. A la fin de la journée, nous avons suivi Kaspar Hunziker de Fructus pour une courte visite de la collection PAN de jeunes cerisiers en haute tige située à Feldbach aussi, à 5 minutes à pied du site de GZPK.



2.5 Excursion d'été de la CPC

Elle a eu lieu le 16 juin à Lullier avec à la collaboration de M. Lefort, représentant l'Hepia au sein du réseau CPC et du centre de formation professionnelle Nature et Environnement. L'excursion a rassemblé les membres CPC autour d'anciennes variétés de légumes de Genève et des poires à rissoles. Cet évènement était ouvert à tous les acteurs RPGAA et intéressés. Des collaborateurs de l'Hepia et du centre de formation, des personnes privées et des associations locales, comme



les associations Les Artichauts, Cynara et Semences de pays, ont enrichi les échanges. Deux articles de presse relatent cet événement.

2.6 Participation aux séances PAN des groupes de travail

Le bureau CPC participe à toutes les séances des groupes de travail organisées par l'OFAG, dans la mesure du possible. En 2017, il a participé aux 10 séances suivantes: EDP-NDB 30.01, 23.05, 5.09 et 9.11, AG-Légumes 28.01, Baies 15.03 et 21.11, Fruits 15.05, Plantes fourragères 17 mai, AG-communication 19.10. La participation aux séances permet de rencontrer les différents acteurs, d'avoir une vue sur les projets en cours, de comprendre les différentes implications et les enjeux de la conservation des différentes cultures.

2.7 Congrès RPGAA

Le congrès 2017 a rassemblé 80 participants venus des régions francophone, italophone et germanophone, et d'Allemagne. Le sujet très actuel des nouvelles technologies de sélection montra beaucoup d'intérêt auprès des participants. Le public était constitué d'une majorité d'ONG (30%) et de sélectionneurs (21%), des représentants d'offices et d'instituts fédéraux (13%), de personnes issues de la recherche (10%) et d'universités/hautes écoles, (10%), du commerce de semences (5%) et d'une part non négligeable d'étudiants. Aussi, un quart des participants provenaient de la Suisse-romande. La journée était structurée en deux volets : six conférences dont deux cas pratiques, puis un world café, dans lequel des groupes de discussion se sont formés. Un article sur l'évènement a été publié dans la newsletter d'Hiver 2017/2018.



2.8 Plateforme nationale biodiversité dans l'agriculture

Cette plateforme dirigée par l'OFAG et l'OFEV existe depuis 2016 et vise à faire avancer le débat concernant la biodiversité dans l'agriculture au niveau politique. A la table des discussions prennent part différentes organisations suisses impliquées par le thème agricole et par la diversité biologique. Nous citerons le FiBL, BIO-Suisse, l'union suisse des paysans et la conférence des services cantonaux agricoles ou du côté des organisations de protection de la nature l'Alliance-environnement, Biotopschutz, etc. La majorité des participants sont issus des milieux agricoles ou de conservation de la nature. Le thème de la diversité génétique des plantes cultivées (et animale) encore peu connu dans ce groupe de travail est toutefois représenté par la CPC et ProSpecieRara qui dès le début de la plateforme ont présenté officiellement une proposition de thème qu'elles souhaitent présenter et amener en discussion. Ce thème n'a pas été retenu jusque-là. Mais, lors de la séance du 3 mai, les organisateurs ont annoncé que ce thème fera partie d'une prochaine plateforme. Aucune séance n'a été organisée en automne pour cause de réorganisation dans la direction du département de l'OFEV.

2.9 Rencontre sur le thème des RGAA en Allemagne

L'organisation faïtière pour la diversité des plantes cultivées et des animaux d'élevage, le «Dachverband Kulturpflanzen- und Nutztierervielfalt » a organisé un symposium du 24-26 novembre 2017 à Witzenhausen en Allemagne deux thèmes principaux : le paysage cultivé et les mesures de

soutien pour la conservation des ressources génétiques agricoles. La CPC est intervenue le 25 novembre lors de ce second volet avec la présentation de la situation en Suisse, qui fut accueillie avec étonnement et admiration par le public. Dans leur fonction, le Dachverband et la CPC jouent un rôle similaire : ils entretiennent un réseau d'acteurs actifs dans la conservation et l'utilisation des RGAA (ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, des plantes et des animaux), représentent leurs intérêts auprès du monde politique et constituent une plateforme de transmission d'information. Un article sur l'évènement a été publié dans la newsletter d'Hiver 2017/2018.



2.10 Newsletter

Les feuilles d'informations sont parues en hiver, printemps et été. Elle transmettent des informations de la CPC, des membres et des acteurs RPGAA, des séances de groupes de travail ainsi qu'au niveau national et international. Le nombre d'abonné dépasse 130 (111 en 2016). Certains changements ont eu lieu en cours d'année, afin de faciliter la prise d'information : rubriques, résumé de l'article et lien vers le texte entier. La traduction allemande des newsletter est déléguée à une entreprise.

2.11 Info-express

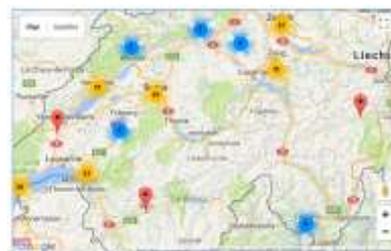
Depuis juillet 2017, la CPC envoie à ses membres un mail d'information, chaque mois, qui contient les évènements à venir dans le domaine RPGAA.

2.12 Site internet CPC

Le site internet est un outil de travail important pour le bureau de la CPC. Il permet la transmission d'informations et de connaissance au réseau, la sensibilisation du public, les inscriptions au congrès RPGAA et le sondage, etc. Il est régulièrement mis à jour et les contenus sont améliorés au fur à mesure.

2.12.1 Jardins de démonstration

Une carte des jardins de variété a été créée et se trouve sur le site internet CPC. Elle recense tous les jardins de variétés en Suisse et utilise la localisation Google. Tous les jardins y sont répertoriés, qu'ils soient soutenus par le PAN-RPGAA ou non, qu'ils soient gérés par les membres CPC ou pas. Le but est d'offrir une vue complète de tous les jardins en Suisse et de promouvoir ainsi leur fréquentation par le public. La carte des jardins de démonstration fut présentée à la séance du groupe de travail Communication à l'OFAG. Certaines propositions d'amélioration de l'outil ont été retenues lors de la séance et seront mises en place en 2018 : 1. Spécifier sous forme d'icone les cultures présentes dans les jardins, 2. Inclure les collections primaires et secondaires PAN ouvertes au public.



2.12.2 Espace membre

Un espace membre est en cours de développement sur le site internet CPC. Le but est de mettre à la disposition des seuls membres CPC des documents, comme par exemple les présentations qui ont eu lieu lors de l'excursion d'été 2017 et qui ne peuvent pas être diffusées librement. Aussi une banque d'images prises lors des événements du réseau. L'espace membre sera en fonction en 2018. Une communication sera envoyée à chaque membre avec un mot de passe pour se connecter.

2.12.3 Flyer

La création d'un flyer CPC a eu lieu en 2017 et s'est terminée en 2018. Il a été réalisée en collaboration avec le comité et est imprimé en version allemande et française. Il permet une plus grande visibilité de la CPC et de son réseau mis en valeur. Il sera distribué lors de séances et d'événements. Après le flyer, un projet de poster CPC pourrait être créé.

2.13 Rapports

Comme toute association, la CPC rédige un rapport d'activités annuel. Selon le contrat de financement avec l'OFAG, un rapport semestriel est rédigé en plus. Les rapports sont mis à disposition sur le site internet.

2.14 Projets PAN

La CPC est preneuse de projets PAN dont la coordination est réalisée par la responsable du bureau. Depuis 2016, les projets sont :

Conservation in vitro de pommes de terre (05-PAN-S70) :

Le conservatoire se trouve à Agroscope à Changins sous la direction d'Eric Droz. Il comprend la collection *in vitro* dynamique (accessions de la liste positive) et une collection *in vitro* ralentie (doublons, liste d'introduction, cultivés en UE).

Conservation in vitro de petits fruits (05-PAN-S65) :

La collection se trouve également à Changins sous la direction d'Eric Droz. Le projet concerne principalement la conservation des accessions de la liste positive sous forme de microplantes. Les accessions conservées dans la collection *in vitro* sont assainies en cas de virose, avant d'être installées dans le laboratoire. L'identification des variétés a continué en 2017.

Analyses génétiques des petits fruits (05-PAN-P66) :

Es wurden Akzessionen der Einführungssammlung, darunter Erdbeeren, Himbeeren, Brombeeren und *Ribes* analysiert. Die Resultate wurden in die BDN importiert.

Verifizierung und Bestimmung von Rebpflanzen (05-PAN-P62):

Les analyses génétiques permettent de vérifier et d'identifier les accessions des collections. Les résultats 2017 ont été importés dans la BDN.

3 Programme d'activités 2018

La CPC a prévu les activités suivantes en dehors des tâches courantes:

- ✚ Assemblée générale le 22 mars à Aubonne combinée avec la visite d'un membre
- ✚ 4 Newsletter : Hiver → janvier, Printemps → avril, Eté → juillet, Automne → octobre
- ✚ Excursion pour les membres: chez ProSpecieRara à Bâles (à confirmer)
- ✚ Visites de membres: Inforama Oeschberg, Fachstelle Obst und Beeren, autres
- ✚ Site internet: carte des jardins et Espace membre à développer
- ✚ Communication: réalisation d'un poster
- ✚ Développement du projet de Publications sur le site
- ✚ Congrès RPGAA en novembre à Zollikofen sur le thème des anciennes variétés et des maladies
- ✚ Projets PAN: prolongations et nouvelles propositions pour la Phase VI

4 Conclusion

L'année 2017 a été riche en rencontres, projets et collaborations. Quelques nouveautés ont été réalisées comme la carte des jardins de variétés et le flyer CPC, qui visent à promouvoir les anciennes variétés et le réseau des acteurs RPGAA. La rencontre avec une organisation soeur en Allemagne a permis à la CPC de se faire connaître auprès d'autres organisations européennes. Concernant le PAN, une prise de position sur les points forts de la nouvelle phase a été réalisée conjointement avec des membres CPC. Enfin, une petite équipe s'est formée au sein du bureau avec l'engagement d'une nouvelle collaboratrice. Agnès Bourqui se réjouit de poursuivre la collaboration avec Sarah Bögli en 2018.

La préparation des événements de 2018 est en cours et plusieurs possibilités de collaborations sont en étude pour la nouvelle phase du PAN-RPGAA (2019-2022). La CPC a également l'objectif de rechercher de nouvelles sources de financement, afin de se développer durablement.

Nous remercions l'office fédéral de l'agriculture pour le soutien financier nous permettant la réalisation des activités de la plateforme RPGAA. Nos remerciements vont également à toutes les personnes impliquées dans le projet.

